

Communiqué

Mai 2022

L'INFLATION ? DANS LES IEG AUSSI ?

Un des arguments avancés par les employeurs pour justifier leur refus de revaloriser le SNB est : « l'inflation est principalement causée par la hausse du prix de l'énergie qui ne concerne pas les agents des IEG en raison des Tarifs Particuliers ».

Vision quelque peu simpliste et étriquée de la part des représentants des employeurs, vision que ne partage pas FO Énergie et Mines, ni les personnels des IEG.

Avant tout, nous indiquons aux employeurs qu'il existe un calcul d'inflation réalisé en écartant les prix décidés par l'État (gaz, élec...) et les produits volatils (pétrole, produits alimentaires frais...), censés être plus représentatifs des tensions économiques : l'inflation sous-jacente*.

En avril 2022, l'inflation totale glissante sur un an atteignait 4,8 % alors que l'inflation sous-jacente s'établissait à 3,2 %**.

On peut ajouter également que l'inflation subie par les personnels est forcément supérieure à cette inflation sous-jacente puisqu'ils ne sont absolument pas protégés de l'augmentation des produits «volatils» qui ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'inflation sous-jacente.

Donc, même à plus de 3 % d'inflation sous-jacente, on constate donc bien que l'argumentation des employeurs est infondée et que notre revendication d'une revalorisation du SNB a, elle, tout son sens!

De plus, la banque mondiale indique que l'inflation devrait durer plusieurs années et que nous ne nous inscrivons pas dans un phénomène ponctuel puisque d'ores et déjà la plupart des banques centrales ont durci leur politique monétaire.

Le taux d'inflation en France est de 5,4 % à avril 2022 en rythme annuel. La tension sur les biens alimentaires ou de consommation courante touche tout le monde, y compris les salariés de l'énergie!

Loin d'être des «profiteurs de guerre», les salariés de l'énergie subissent aussi l'inflation dans leur quotidien pour se déplacer ou se vêtir (+13,6 %*** sur le pétrole), se nourrir (+8 %*** sur la viande de bœuf, +16 %*** sur le café, +17,5 %*** sur le blé, +21,3 %*** sur l'huile de palme, etc.) ou encore accéder au crédit pour se loger.

FO Énergie et Mines appelle les représentants des employeurs à revoir leur copie et à raison garder.



Ces deux dernières années, et comme ils l'ont toujours fait lors de situations exceptionnelles, les personnels des IEG ont permis au pays de rester debout.

Il y a quelques mois, les pouvoirs publics, les employeurs n'avaient de cesse de reconnaître leur engagement. Les remerciements pleuvaient.

Aujourd'hui, il faut permettre aux personnels des IEG de rester debout à leur tour face à une inflation qui explose.

Le 2 juin, envoyons un message clair aux employeurs :

REVALORISATION DU SNB!

^{*} Définition - Inflation sous-jacente | Insee

^{**}Les prix à la consommation augmentent de 0,4 % sur un mois et de 4,8 % sur un an Insee

^{***} Prévisions d'augmentation à fin 2024 par la banque mondiale